

# Intel rejette les accusations d'AMD qui porte plainte au Japon

»

*Depuis des années, Intel a été impliqué dans d'autres plaintes antitrust et a dû faire face à des questions similaires», a déclaré Paul Otellini, CEO d'Intel. « Chacun de ses litiges s'est réglé à notre avantage. Nous rejetons sans équivoque les affirmations d'AMD et nous sommes persuadés que cette dernière plainte se règlera à notre avantage, comme les autres. » Serein, le patron d'Intel ? Certes, le premier fabricant mondial de semi-conducteur a jusqu'à présent gagné la plupart de ces procès antitrust. Mais il oublie de rappeler qu'il vient d'être condamné au Japon, et qu'une procédure du même type est en cours en Europe. La plainte d'AMD fait état d'entraves à la concurrence, de menaces, et même de pots-de-vin exercés par Intel ces dernières années auprès de 38 sociétés dans le monde (lire nos article). « Nous essayons de desserrer l'étau dans lequel Intel maintient les entreprises informatiques et d'obtenir le droit de nous battre librement et loyalement pour chaque processeur acheté par celles-ci», a indiqué l'un des avocats d'AMD en charge du dossier. **AMD relance les poursuites au Japon***

AMD semble décidé à poursuivre Intel sur tous les fronts. La filiale japonaise du groupe a déposé une plainte contre son homologue chez Intel, pour entrave à la concurrence. Le challenger du géant des semi-conducteurs entend profiter du premier jugement de la *Japan Fair Trade Commission (JFTC)* pour enfreinte à la réglementation antimonopole nipponne. AMD réclame 55 millions de dollars de dommages et intérêts. Mais Intel conteste l'affirmation de la JFTC, en rappelant que les remises accordées aux fabricants profitent aux acheteurs de PC, mais ne sont destinées à contrer la concurrence.